



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le jeudi 20 mai 2021

à Madame la Directrice Académique
des services de l'Éducation Nationale
de l'Aveyron.

Objet : Non brassage dans les dispositifs ULIS

Madame la Directrice Académique,

La FAQ COVID du ministère du 01 mai 2021 indique que pour éviter le brassage, les élèves d'ULIS, ou autres dispositifs d'inclusions, doivent rester au sein d'un seul groupe, soit la classe dont ils, elles dépendent, soit la structure ULIS. Il revient ainsi aux équipes de réfléchir et choisir ce qui leur paraît le mieux pour les élèves.

Cette disposition met à mal le fonctionnement des écoles et établissements dotés d'une ULIS et met en difficulté les équipes. De même, les élèves d'ULIS subissent de plein fouet cette réorganisation source de perte de repères et de rupture dans leur parcours scolaire. Que ce soit pour les élèves qui se retrouvent en inclusion totale dans leur classe de référence ou ceux qui restent dans le dispositif ULIS, la situation est intenable.

Les élèves en inclusion totale peinent à maintenir le rythme imposé par une journée continue dans leur classe de référence. Cela génère découragement, souffrance, tension et parfois violence.

Quant aux élèves maintenus dans le dispositif pour qui souvent l'intégration dans un groupe classe aura nécessité un long travail, ils le ressentent comme une mise à l'écart, une ostracisation source d'incompréhension et de souffrance. Le non brassage entraîne pour ces derniers une privation de sortie scolaire, de piscine... Est-ce bien cela l'école de la bienveillance et de l'inclusion ?

Que dire de l'impact de cette rupture dans l'emploi du temps des enfants présentant des troubles autistiques et, plus généralement, sur les élèves les plus fragiles qui ont grand besoin de stabilité et d'activités ritualisées ? Cela peut entraîner des situations explosives dans le cas d'élèves souffrant de troubles du comportement.

De plus, alors que le non-brassage est pratiqué strictement durant la classe, il en va tout autrement dans les transports scolaires, dans certains cours en collège (options), en salles d'étude... Toutes ces incohérences rendent la situation absurde et incompréhensible pour les personnels, les élèves et leurs familles.

Quant aux enseignants, aux coordonnateurs, ils ont dû toutes affaires cessantes et à nouveau dans la précipitation adapter les emplois du temps, les contenus d'apprentissages, préparer de nouvelles disciplines... Une nouvelle source de surcharge de travail et de stress. Ils doivent aussi faire face comme il a été dit précédemment au comportement, parfois à la violence d'élèves exacerbés par le contexte. Les AESH ne sont pas davantage épargnées, ballotées entre les différentes classes des élèves inclus. Enseignants et AESH partagent le même sentiment d'un immense gâchis et d'un renoncement à ce qui fait l'essence de l'inclusion, de leur métier.

Si le SNUipp-FSU a porté le non-brassage favorable à la limitation de la propagation de l'épidémie et à la sécurité des élèves et des personnels, il va sans dire qu'une telle mesure demande discernement et prise en compte des situations particulières, situations particulières dont relèvent les ULIS.

Il est de votre ressort Madame la Directrice Académique, de prendre en considération la souffrance de tous les acteurs des ULIS, d'aménager les consignes, au final d'apporter une solution rapide à cette désorganisation du service.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Education et au dialogue social.

Stéphanie Massol



Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,
Antoine Cantais

